

U23 Pour en Creuse

L'Enseignement La Culture L'Éducation La Formation La Recherche L'Insertion



Service Public / conditions de travail en temps de confinement :

Confinement Act II : même joueurs jouent encore! Nous aurions pu penser que notre première expérience nous aurait permis d'anticiper une situation déjà subie...

Mais voilà, lors de la cellule Covid du 23 octobre 2020, vos représentants du personnel invitent notre DGS à anticiper. En effet, les chiffres annoncés par l'ARS à ce moment-là indiquent que d'ici 15 jours, La Creuse sera à un niveau de contamination jamais connu lors de la première vague. L'idée de reprendre le PRA (Plan de Retour à l'Activité) pour en faire un PCA (Plan de Continuité d'Activité) est avancée.

Cette idée est rejetée par notre DGS qui souhaite que des propositions soient faites pour la

prochaine cellule de crise du 6 novembre...Trop tard, ce qui devait arriver, arriva : un cluster est déclaré à Guéret dans les bâtiments de notre collectivité et nous voilà à réfléchir en urgence à la façon dont nous devons réorganiser les services et protéger les agents. C'est peut-être finalement au pied du mur qu'on le voit le mieux...S'en est suivi une période de flottement, de plus d'une semaine, où il nous fallait attendre l'émergence du nouveau PCA et des règles à suivre. Depuis, le CHSCT a été réuni en urgence et les réunions de la cellule Covid s'enchaînent pour mieux répondre à la difficulté qui est de protéger les agents tout en maintenant un service public ouvert. Équilibre parfois difficile à tenir d'autant que la charge de travail est la même voire en augmentation comme l'expriment certains services en tension (voir discours ci-dessous lors du CHSCT du 13 octobre dernier).

Cette charge pourrait cependant se voir mieux assumée à condition que quelqu'un comprenne la mise en place d'un dispositif de compensation des temps partiels ou autrement appelé ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé) soit disant actif depuis le début d'année comme nous le répète régulièrement Monsieur le Directeur Général des Services. Nous pourrions rire de la situation si nos collègues n'étaient pas dans une situation de souffrance clairement exprimée et en demande de renforts. Dans ce contexte, votre section Snuter-FSU s'engage à poursuivre ses efforts afin de faire entendre toujours plus les préoccupations des agents de terrain jusqu'à obtenir satisfaction.

Discours Liminaire à l'occasion du CHSCT/CT du mardi 13 octobre 2020 :

Monsieur le Président, avant de commencer l'ordre du jour, nous souhaiterions attirer l'attention sur la situation de nos collègues qui ont pour mission d'accompagner nos usagers les plus précaires : les services sociaux et administratifs qui doivent faire face à une nouvelle demande.

En effet, depuis le déconfinement, nous avons constaté une constante augmentation de la charge de travail qui est aujourd'hui devenu insupportable dans plusieurs services.

Depuis longtemps, nous revendiquons l'emploi de renforts afin de faire face à la non-compensation des temps partiels. Mais le temps ne semble plus à la réflexion pour la mise en œuvre d'un dispositif "virtuel" mais à la recherche de réponses qui répondent à l'urgence.

Le bilan de la réorganisation des UTAS retardé, compte tenu de la situation sanitaire, repose sur des chiffres anciens et sur une période bien différente de ce que nous vivons actuellement, vous en conviendrez... Vous ne pourrez donc pas simplement vous en servir pour justifier un rééquilibrage entre les territoires et ainsi placer les différents services en "concurrence" pour obtenir un renfort, au détriment d'un autre.

La situation sanitaire n'est sans doute pas pour rien dans l'émergence de ces nouvelles situations de creusis en difficultés qui exigent toute notre attention.

Aujourd'hui, nos collègues se "démultiplient" pour répondre aux sollicitations mais cela ne se fait pas sans conséquences sur leur santé. Plusieurs arrêts maladie ont été constatés et personne ne pourra affirmer que ce n'est pas en lien avec ce que nous vivons.

Les réponses aux demandes de renforts tardent à venir, l'incompréhension règne ainsi que la colère qui devient de plus en plus légitime au fur et à mesure que le temps passe.

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général des Services, vous n'êtes sans doute pas étonnés de ce discours d'aujourd'hui tant vous avez eu l'occasion de l'entendre de notre part.

Nous attendons des services DRH qu'ils mettent tout en œuvre pour répondre aux sollicitations des agents de terrain, de leurs chefs de services, de leurs directeurs, de leur DGA, qui j'ose l'espérer, se sont autorisés à faire part de leurs besoins en ressources humaines.

Les demandes de recrutement ne doivent pas être un parcours du combattant. L'information relative aux recrutements doit circuler pour en faciliter la publicité.

Nous sommes aujourd'hui face une colère grandissante de la part de nos collègues et nous n'hésiterons pas à mettre à leur disposition tous les moyens pour l'exprimer s'ils ne sont pas entendus.

Merci de votre attention

Soutien aux agents de la DISC :

Comme vous avez pu le constater, les services de la DISC sont à l'œuvre afin de répondre au mieux à la forte demande des agents en matériel et ainsi développer, pour ceux qui le peuvent, le télétravail.

Ce travail est immense et les difficultés quotidiennes.

Dans un contexte de pandémie, que nous subissons tous, le service a dû faire preuve d'adaptabilité pour ainsi proposer au mieux ce matériel "nomade" et permettre ce télétravail répondant aux exigences de distanciation sociale.

Dans le même temps, la question de la réorganisation du service n'a pas été mise de côté.

Les débats de 2019 ont resurgi mais les conclusions sont nouvelles.

Notre collectivité ne voit plus d'autres solutions que d'externaliser le PAI (Point Accueil Informatique) plutôt que de développer un plan de réorganisation ambitieux.

Nous dénonçons une pratique qui ne va pas dans le sens d'un service public renforcé.

Contrairement à certains, nous ne découvrons pas que la charge de travail allait augmenter avec le déploiement des matériels dit "nomade", qui était prévu avant même la crise sanitaire, la situation peut s'anticiper pour peu que la volonté politique existe. Il nous semble que nous en sommes loin. A bon entendeur...

Demandez la NBI : fonctions d'accueil exercées à titre principal

Lors de nos échanges avec des secrétaires de différents services, il est apparu que certaines d'entre elles ne bénéficient pas de la NBI "accueil". Cette prime doit pourtant être versée à nos collègues exerçant une mission d'accueil sur plus de la moitié de leur temps de travail.

L'une de nos collègues a pu voir sa situation corrigée, ce qui a encouragé d'autres agents dans la même situation à faire la même démarche. Ainsi, nous avons accompagné les demandes de plusieurs agents afin de percevoir cette NBI.

Au-delà de l'étude de chaque situation, il nous apparaît nécessaire de procéder à la rectification des situations des secrétaires PTI en UTAS. En effet, celles-ci ne sont normalement pas amenées à assurer une mission d'accueil sur plus de 20% de leur temps à en croire leurs fiches d'activité. Or, nos collègues assurent parfois cette mission sur un temps important pour répondre aux nécessités du service.

La réorganisation des UTAS votée le 15 décembre 2017 avait supprimé la prime NBI aux secrétaires PTI qui n'en demandaient pas tant! Malheureusement la suppression de 4 postes de secrétaires a eu pour conséquences de solliciter beaucoup plus les secrétaires PTI pour assurer l'accueil du service social.

Dans ces conditions, nous revendiquons le versement de la NBI pour toutes les collègues se trouvant à assurer une mission d'accueil à plus de 50% de leur temps de travail.

Faites-vous entendre !

La section Snuter-FSU existe par la volonté de ses militants. Faites-vous entendre en nous rejoignant dans nos débats et échanges afin que votre parole et avis soient toujours pris en compte par notre employeur.



La section FSU reste à votre écoute :

- Une permanence est assurée tous les :

Jeudis matin de 9h à 12h

au local syndical 45 Bis Rue Jean Jaurès à Guéret ou sur rendez-vous en période de confinement.

- Vous pouvez également nous contacter par mail : sectionfsucd23@gmail.com ou fsu@creuse.fr
- Nous aurons peut être l'occasion de nous rencontrer lors des heures d'informations syndicales que nous effectuons tout au long de l'année dans nos différents services et auxquelles vous avez tous droit de participer! Nous avons rencontré de nombreux services (UTAS, UTT, CE, ASE, Collèges...) et nous continuerons à le faire dès que possible.

Toutes les informations sur votre carrière sur la brochure FSU 2020 : demandez-la !

Rédacteur en chef : Julien Hulois Imprimé par nos soins	Courriel: sectionfsucd23@gmail.com fsu@creuse.fr	Section Snuter 23 45bis rue Jean Jaurès 23000 Guéret www.fsucd23.com tel : 06 20 81 53 26
----------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------